Deloitte.

Conseils pratiques sur les informations à fournir au T2 2011

(pour les entités dont l'exercice coïncide avec l'année civile)

En supplément aux documents IFRS Release publiés par la CVMO au sujet des rapports intermédiaires en IFRS, nous avons préparé ce document qui résume sous forme de conseils pratiques certains éléments clés à inclure dans le rapport intermédiaire du T2 2011. Ces conseils pratiques visent à vous aider à vous assurer que ces éléments clés sont inclus dans le rapport intermédiaire afin de réduire la possibilité de lacunes dans la présentation et les informations à fournir. Vous pouvez utiliser ce document en complément de nos listes de contrôle sur la présentation et les informations à fournir IFRS.

États financiers

- Dans le corps même des états financiers :

État	Période considérée	Période comparative(s)
État de la situation financière	30 juin 2011	31 décembre 2010 1er janvier 2010 [**[voir la note1]**
État du résultat global (et, le cas échéant, un compte de résultat séparé)	Trimestre clos le 30 juin 2011 **et** Semestre clos le 30 juin 2011	Trimestre clos le 30 juin 2010 **et** Semestre clos le 30 juin 2010
État des variations des capitaux propres	Semestre clos le 30 juin 2011	Semestre clos le 30 juin 2010 **[voir la note 2]**
Tableau des flux de trésorerie	Semestre clos le 30 juin 2011	Semestre clos le 30 juin 2010

Notes:

(1) Une entité est tenue de présenter un état de la situation financière d'ouverture de nouveau au T2 2011 si, au cours du trimestre, elle change de méthode comptable ou en adopte une nouvelle, ou encore si elle modifie son utilisation des exemptions selon l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ou retraite ou reclasse des éléments.

(2) Si l'entité choisit de présenter l'état des variations des capitaux propres du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, l'état DOIT bien préciser la ventilation et le sous-total pour la période terminée le 30 juin 2010 afin de s'assurer que les exigences relatives à la présentation de données comparatives semestrielle sont respectées.

N'oubliez pas……

- Les en-têtes des états financiers principaux doivent porter la mention « résumé ».
- Les chiffres du résultat par action doivent être fournis dans le compte de résultat de toutes les périodes présentées dans le rapport intermédiaire du T2.

N'oubliez pas….

- Inclure une déclaration explicite et sans réserve de conformité à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire.*
- Inclure les principales méthodes comptables ou un jeu abrégé de ces méthodes comptables et les informations selon lesquelles le jeu complet des méthodes comptables suivies a été présenté dans les états financiers intermédiaires du T1. Toute méthode comptable modifiée par rapport au T1 ainsi que toute modification de l'utilisation des exemptions selon l'IFRS 1 doivent également être présentées.
- Les périodes comparatives présentées dans les notes doivent correspondre à celles indiquées dans les principaux états.
- Expliquer tous les ajustements significatifs apportés au tableau des flux de trésorerie.
- Inclure un avis si aucun examen intermédiaire n'a été effectué par l'auditeur.

© Deloitte & Touche s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Notes aux états financiers

- Inclure tous les rapprochements selon l'IFRS 1 suivants :

Rapprochement des capitaux propres aux :		Rapprochement du total du résultat global pour:	
Requis :	30 juin 2010	Requis :	Trimestre clos le 30 juin 2010 et Semestre clos le 30 juin 2010
Présentation requise si l'entité modifie ses méthodes comptables ou ses exemptions selon l'IFRS 1	1er janvier 2010 31 décembre 2010	Présentation requise si l'entité modifie ses méthodes comptables ou ses exemptions selon l'IFRS 1	(S'assurer que les rapprochements se rapportent au total du résultat global et non pas seulement au bénéfice net.)

www.deloitte.ca

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers grâce à un effectif de plus de 7 600 personnes réparties dans 57 bureaux. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. Deloitte & Touche s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte & Touche s.r.l. et ses sociétés affiliées.